Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/04/2025 à 17h07
Réference de l'AR : 054-215401969-20250331-25_2025-DE
Certifié exécutoire le 02/04/2025

République Française
*****
Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
*****
SEANCE DU 31 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	12	12 + 4 pouvoirs

Date de convocation
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : **.**

Représentés : **Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER, Marie-Claude CARDOT à Frédérique SIMONIN, Stéphanie HINDELANG à Sébastien FRESSE, Séverine HUSSON à Guillaume ÉTÉVÉ.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2025 Quartier Durable
N° de délibération : 25_2025

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
12	*4*	*16*	*0*	*0*	*0*

Après avoir voté le budget principal de la commune, le Maire déclare que la collectivité peut parfois être amené à établir un budget annexe distinct pour la gestion de services spécialisés.

C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de gérer un service public industriel et commercial comme la distribution de l'eau, la desserte de l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures ménagères ou **l'aménagement d'un lotissement**.

Le Maire rappelle la passation récente d'un marché public avec le Groupement AH ARCHITECTE-SEFIBA concernant l'étude d'un quartier durable en lien avec le projet intergénérationnel situé rue de Mirecourt. Ce programme devrait aboutir à l'aménagement de terrains à bâtir afin de compléter l'offre immobilière du centre-bourg.

Conformément à la réglementation, un budget annexe a été créé en 2022 afin d'isoler financièrement cette opération immobilière du budget général. Par ailleurs, les lotissements réalisés directement par une collectivité locale sont soumis de plein droit à la TVA et ont un suivi particulier en comptabilité de stock en vertu des annexes 21 et 22 du tome 1 de l'instruction M14.

Il conviendra également d'opérer le transfert des terrains concernés de l'actif communal à celui du lotissement afin de permettre leur cession à l'issue de l'aménagement.

Le Maire présente ensuite le projet de budget annexe « Quartier durable » qui a été établi en collaboration avec le Trésorier.

Lotissement "Quartier durable" rue des jardins du Presbytère

(voté au niveau de chapitre; montants HT)

BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
article	intitulé	observations	montant	article	intitulé	observations	montant
605	Travaux	VRD, raccordements fibre et électricité	219 380,00	7015	Vente de terrains aménagés (21	Vente des parcelles à 199€ du m²	85 902,00
6045	Etudes, prestations de service	Maîtrise d'oeuvre, études de sol, géomètre, etc	25 607,00	7133	Variation des en-cours de production de biens		244 987,00
635	Autres impôts, taxes, TF	Taxe d'aménagement	-				
65888	Charges diverses de la gestion courante - autres - arrondis TVA	Arrondis TVA	11,00	75888	Autres		10,00
6015	Terrains à aménager (1)		-	002	Excédent de fonctionnement n-1		1,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	Sortie du stock	85 902,00				
002	Déficit de fonctionnement n-1	Déficit	-				
		TOTAL	330 900,00			TOTAL	330 900,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
16878	Emprunt - Remboursement		22 736,00	3354	Intégration des stock		85 902,00
3354	Intégration des stock		244 987,00	001	Excédent n-1		181 821,00
		TOTAL	267 723,00			TOTAL	267 723,00

Rappel résultat de fonctionnement n-1	*0,39 €*
Rappel résultat d'investissement n-1	*181 821,86 €*
Rappel résultat de clôture n-1	*181 822,25 €*

Après cet exposé, le Maire propose à l'assemblée délibérante :

- D'APPROUVER le vote de ce budget annexe « quartier durable » 2025 présenté en équilibre pour un montant de 330 900 € HT au niveau de la section de fonctionnement et de 267 723 € au niveau de l'investissement.

Après cet exposé, le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder au vote de ce budget primitif 2025 présenté en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement
Recettes = 330 900 €
Dépenses = 330 900 €

Section d'investissement
Recettes = 267 723 €
Dépenses = 267 723 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 1 avril 2025
Marcel TEDESCO,
Maire